

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 07/08/2013

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Marcille, Gallet, Gamand, Lefort, Berre, Gest, Fleury et Lenglet

Etaient absents : Mademoiselle Charon, Madame Delplanque et Monsieur Bournouville

## 1- Ouverture des plis reçus en mairie pour le choix d'un architecte pour la mission de maîtrise d'œuvre de travaux de mise en sécurité et restauration de l'église d'Heilly :

Nom des architectes	Pourcentage des honoraires	Compléments
Pascal Brassart à Amiens	7.5 % du montant HT des travaux	3000 € HT pour échafaudage
Vincent Brunelle à Arras.62	8% pour un montant de travaux HT inférieur à 150000 € 6.9% pour un montant de travaux HT inférieur à 250000€ 6.5 % pour un montant de travaux HT inférieur à 350000€	
Guy Petit à Doullens	12 % du montant HT des travaux	8200 € pour des travaux de 92000 € HT
IPH à Harly. 02	8.93 % du montant HT des travaux de 110000 €	750€ pour 10H d'OPC
Bertrand Carpentier à Hébuterne. 62	9% du montant HT des travaux	De 1 à 3% pour l'OPC

**NB** : OPC Ordonnancement Pilotage et Coordination

Cinq architectes ont répondu à l'appel d'offres, ils répondent aux critères demandés. Une commission étudiera plus en détail les dossiers afin de retenir l'architecte qui mènera la mission de maîtrise d'œuvre. Il est précisé que le choix des entreprises et devis présentés appartiendra au Conseil Municipal.

Mr Gamand fait part de réflexions de certains hautefeillois qui s'étonnent que l'angélus sonne toujours. Ils pensent que cela occasionne des vibrations sur la charpente de l'église.

Mr Gamand demande s'il est possible d'arrêter l'angélus.

## 2- Questions diverses

\* **Herbe dans le cimetière** : Mr Marcille explique que les normes concernant les produits phyto sanitaires se sont durcies et que les produits utilisés sont moins efficaces, d'où la nécessité d'enlever certaines herbes manuellement.

\* **Aménagement de la sécurité rue Sainte Anne (route Départementale)** : Monsieur le Maire rappelle que les conseillers municipaux s'étaient réunis avec un agent du Conseil Général de la Somme afin d'étudier des projets visant à faire ralentir les véhicules entrant et sortant de la commune, direction Ribemont sur Ancre. Dès la fin des travaux de la 1<sup>ère</sup> tranche de l'assainissement collectif ; le projet issu de la concertation a été soumis pour approbation au service de la sécurité routière et circulation. Le dossier a fait l'objet d'un refus pour les motifs suivants :

- largeur de la route incompatible avec le projet
- vitesse plus élevée des véhicules qui quittent le village vers Ribemont sur Ancre que ceux qui entrent

Mr Marcille et le Conseil Municipal font part de leur mécontentement, une entrevue sera demandée avec les services du conseil Général et de la sécurité routière.

Mr Gamand fait remarquer que si la gendarmerie verbalisait plus souvent les excès de vitesse, cela ferait réfléchir les automobilistes.

\* **Renouvellement de la convention ATESAT** : adopté à l'unanimité

\* **Fédération de pêche** : Mr Marcille a fixé un rendez-vous avec les responsables –Affaire à suivre

\* **Taxe d'habitation** : l'abattement supplémentaire à la base en faveur des personnes handicapées ou invalides est adopté à l'unanimité. Pour infos, voir Mme Gallet en mairie.

**RAPPEL** : L'entretien des caniveaux doit être réalisé par les riverains propriétaires et locataires (sauf personnes âgées, handicapées ou malades)

L'aire des containers située à côté du cimetière n'est pas une décharge, seuls les verres et les papiers sont à déposer dans ces derniers. Une surveillance est mise en place.

Des vols sont intervenus dans la commune à l'intérieur des propriétés, il est recommandé la plus grande vigilance. Une réunion de sensibilisation et de prévention sera organisée par la communauté de gendarmerie de Corbie et Villers-Bretonneux le vendredi 25/10/2013 à 18 h 30 au Foyer Rural de Ribemont sur Ancre.

**LA JOURNEE DU PATRIMOINE LE SAMEDI 14/09/2013** : à cette occasion diverses manifestations sont organisées, accueil des nouveaux habitants et feu d'artifice à 22 h. Des informations plus complètes vous seront communiquées.

Les questions étant épuisées, la séance est levée à 20 heures.

Le Maire, Bernard Marcille

